

Le régime de Napoléon – Exercice de synthèse

Il y a un mystère Napoléon. Pourquoi Hitler, Staline, Gengis Khan sont-ils définitivement considérés comme des monstres sanguinaires mais pas Napoléon ?

Un peu partout dans le monde, des clubs, des écrivains, des collectionneurs continuent d'alimenter le culte du vaincu de Waterloo. Je suis certain que Napoléon a plus de fans qu'Einstein, Martin Luther King et Louis Pasteur réunis. [...]

Alain BERENBOOM, *Le Soir*, 15 novembre 2019 [document A]



JEAN-AUGUSTE-DOMINIQUE INGRES, *Portrait de Napoléon*, 1806 [document B].

« Tenant les mains de justice et sceptre de Charlemagne qui dessinent un triangle s'ouvrant vers le ciel, l'Empereur est assis sur un trône dont le dossier circulaire rejoint l'ample collier de la Légion d'honneur et forme comme une auréole autour de sa tête. Ce trône est posé sur un tapis orné de l'aigle impériale aux ailes ouvertes. Ingres n'a retenu de Napoléon que le côté divinisé de l'homme. L'image qu'il donne de Napoléon est celle d'une sorte de dieu. »

<https://histoire-image.org/fr/etudes/portraits-empereur-napoleon>

Chronologie

1769 : Naissance de Napoléon Bonaparte à Ajaccio.

1789 : Révolution française. Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen.

1792 : *La patrie en danger !* la France en guerre contre le reste de l'Europe pendant 23 ans.

1793 : Le tutoiement obligatoire en France. Bonaparte est nommé général pour sa participation active au siège de Toulon et à la reprise de la ville aux anglais.

1794-1795 : Occupation et annexion de la Belgique à la France. Directoire de 1795 à 1799.

1796 : Après son mariage avec Joséphine de Beauharnais, Bonaparte est nommé général en chef de l'armée d'Italie et victoire en Italie.

1797 : Bonaparte marche sur Vienne et signe de son propre chef la paix avec l'Autriche. Accueil triomphal de Bonaparte à Paris.

1799 : Bonaparte entre en Égypte, à Gaza et prend Jaffa. Bonaparte fuit l'Égypte et abandonne son armée, retour à Paris. Il réalise le coup d'État du 18 brumaire (9 novembre) et proclame la Constitution de l'an VIII du calendrier révolutionnaire : début du Consulat, Napoléon est le premier consul.

Noël 1800, une bombe explose à Paris. Bonaparte est visé mais sort sain et sauf de l'attentat.

1804 : Sacre de Napoléon empereur des Français en présence du pape Pie VII.

1805 : Bataille d'Austerlitz, la plus « brillante » victoire de Napoléon contre les Russes et les Autrichiens.

1806 : Blocus continental pour mettre à genoux l'Angleterre - les ports européens sont fermés au commerce britannique.

1807 : Entrée des troupes françaises en Espagne et au Portugal. Madrid se révolte contre les Français. Début de l'insurrection espagnole.

1809 : Divorce entre Napoléon et Joséphine de Beauharnais.

1810 : Mariage de Napoléon et de Marie-Louise d'Autriche. Napoléon est au sommet de sa gloire.

1812 : juin à décembre : Campagne de Russie et retraite de Russie, **18 décembre** : Napoléon abandonne son armée et est de retour à Paris.

1814 : Campagne de France ; Autrichiens, Prussiens et Russes occupent le pays. Abdication de Napoléon. Napoléon débarque sur l'Île d'Elbe.

1815 : Napoléon quitte l'île d'Elbe. Début des « Cent-Jours ». Bataille de Waterloo, puis abdication de Napoléon.

1821 : Mort de Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène.

Contexte

De 1789 à 1815, l'Europe et la France en particulier sont traversées par de nombreuses crises économiques et politiques. De 1792 à 1815, la France, le pays le plus peuplé du continent, est en guerre contre différentes parties de l'Europe. En 1814, elle a même coalisé l'Europe entière contre elle. Parallèlement, sous l'impulsion des Lumières et de la Révolution française, les États centralisent leur administration, se modernisent et adoptent pour la plupart les réformes, comme celle des poids et mesures, réalisées en France. Une figure importante mais controversée se dégage à cette époque : celle du général, puis consul, et enfin empereur Napoléon Bonaparte.



Question 1

Regarde attentivement les documents A et B (page 1).

Complète ensuite les phrases suivantes :

- Je lis le document A et je me dis que...
- Je regarde ensuite le document B et je vois que...
- Dès lors, je me pose la question suivante : ...

Question 2

Citoyen ! À partir du dossier documentaire, brosse un portrait nuancé et sans jugement de ce personnage historique, montre pour cela dans quelle mesure son règne marque une transition entre l'Ancien Régime et l'époque contemporaine.

Par nuancé, il faut entendre que le personnage accomplit des actes dont certains sont jugés positifs et d'autres pas.

Tu organiseras ta synthèse de la façon suivante :

1. L'introduction

Rappelle la question de recherche et replace-la dans son contexte historique général (temps, lieu, thème) à partir des 5 vidéos suivantes de Thierry Lentz sur Napoléon : https://www.youtube.com/watch?v=pfT54hlFU_Q

2. Le développement

Précise et structure ta réponse en trois parties (paragraphes). Choisis...

- soit tu nuances dans chaque paragraphe,
- soit tu en réalises un premier avec les aspects positifs du règne, un deuxième avec les aspects négatifs et enfin un troisième où tu apportes la nuance.

3. Mentionne au regard de chaque élément de réponse le(s) numéro(s) du ou des documents d'où les informations sont tirées. Les 5 vidéos de Thierry Lentz sur Napoléon sont prises en compte.

4. La conclusion

Rappelle les éléments essentiels de la réponse à la question de recherche.

Attention : Cet exercice n'est pas là pour que tu donnes ton avis. Nous ne te demandons donc pas une question d'ouverture dans la conclusion. De plus, tu ne dois pas écrire à la première personne du singulier, ni mettre de point d'exclamation !

Bon travail.

Document 1 :

« (1799) La situation difficile dans laquelle se trouvait ainsi la France détermina le général Bonaparte à y revenir, laissant son armée en Égypte. Bien qu'entre-temps des succès des armées françaises eussent écarté les menaces d'invasion, Bonaparte fut accueilli en sauveur par les populations, lassées par les intrigues politiques et les expédients financiers du Directoire. Trois semaines après son arrivée à Paris, il profitait de sa popularité pour renverser le Directoire (« coup d'État du 18 Brumaire »). Peu après, une nouvelle constitution faisait de lui, avec le titre de premier consul, un véritable dictateur. Pour assurer mieux encore son autorité, il réforma, dans un sens centralisateur, les institutions françaises. A la tête des départements et (p. 130) des arrondissements furent placés respectivement des préfets et des sous-préfets, tous nommés par le gouvernement (nos gouverneurs de provinces et nos commissaires d'arrondissement sont aujourd'hui leurs successeurs, mais avec des pouvoirs moins étendus). Les juges aussi furent désormais nommés par le gouvernement, mais avec garantie d'inamovibilité (c'est toujours le système en vigueur actuellement en Belgique). La hiérarchie judiciaire fut complétée par la création des cours d'appel et la législation mise au point par la rédaction du Code civil. A la suite d'un concordat avec le pape, la religion catholique fut déclarée celle « de la majorité des Français », les évêques et les curés furent subordonnés à l'État, dont ils reçurent un traitement. Bonaparte se proposait de se rallier ainsi l'Église et d'en faire un des soutiens de son autorité. Cependant la liberté des cultes fut maintenue et le clergé protestant fut également salarié par l'État. En matière d'enseignement, par contre, Bonaparte n'admit aucune liberté : il s'attacha surtout à créer des lycées, établissements d'enseignement moyen, où l'on n'admettait que des élèves internes, soumis à une stricte discipline, en vue de les préparer à devenir des fonctionnaires ou des officiers. Dans le domaine financier, le premier consul s'efforça de rétablir l'équilibre du budget et de mettre un terme à l'inflation : c'est dans cette intention qu'il créa la Banque de France. »

Directoire : régime politique français de 1795 à 1799 dirigé par 5 Directeurs.

L. VERNIER et P. BONENFANT, *Histoire de Belgique dans le cadre de l'histoire générale. Deuxième partie : de la fin du XIV^e siècle à nos jours*, Bruxelles, 1948, p. 130-131.

Document 2

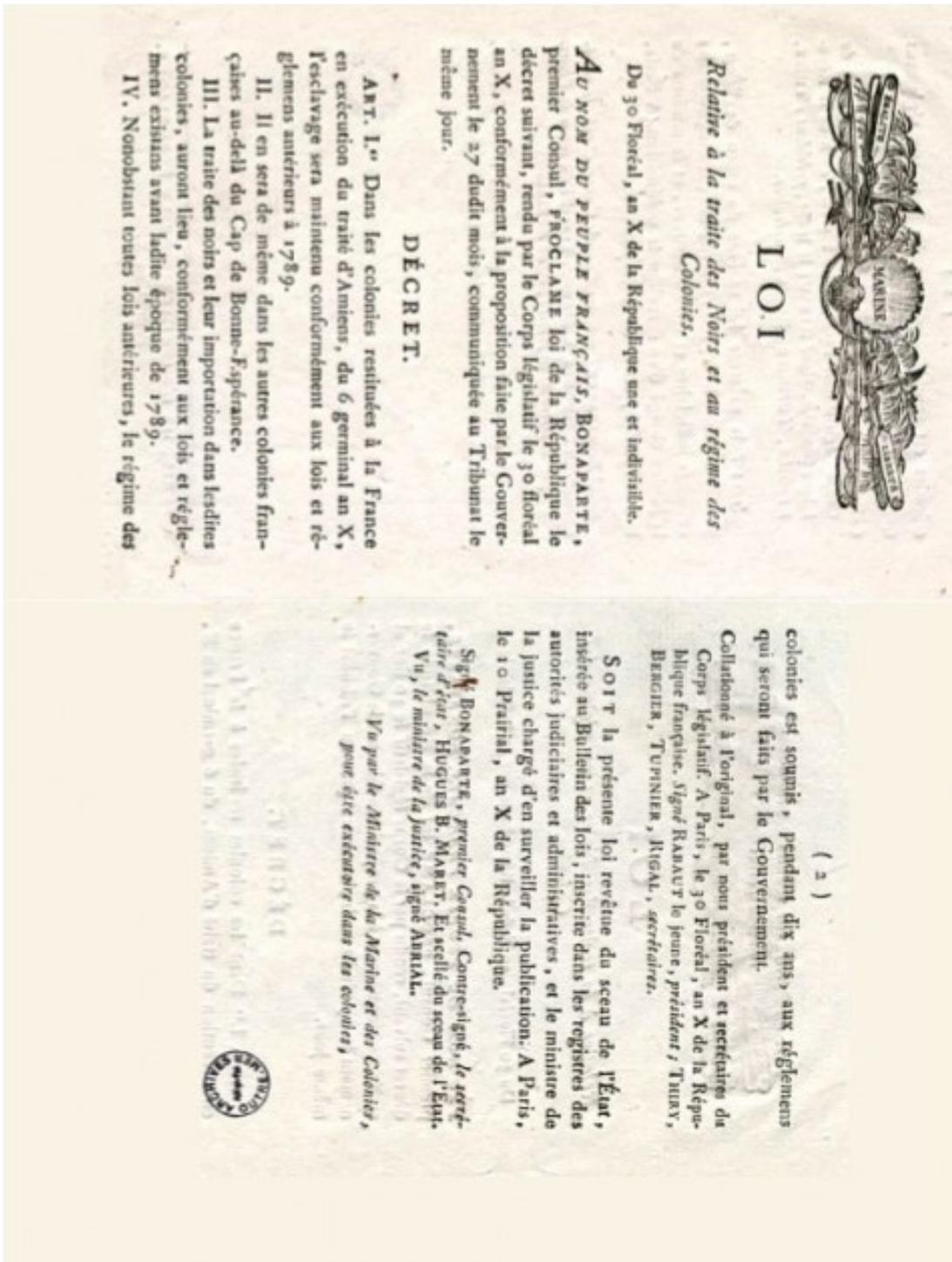
« Au point de vue économique : l'industrie fut relevée de ses ruines : création de « maison de travail » publiques ; essor de la grande industrie textile à Gand, grâce au dévouement de Liévin Bauwens, qui parvint à y installer les filatures mécaniques ; prospérité de la grande industrie drapière à Verviers, grâce à William Cockerill, et de la métallurgie avec les haut-fourneaux. Le commerce fut facilité, à l'intérieur par les routes (Anvers-Amsterdam) et par les canaux (Mons-Condé) ; à l'extérieur par l'amélioration du port d'Ostende et surtout du port d'Anvers, désormais ouvert et qui devint même port de guerre. L'agriculture aussi réalisa de sérieux progrès (culture de succédanés comme la betterave).

Au point de vue religieux : en 1801, Bonaparte signa avec le pape, Pie VII, le Concordat qui lui permettait d'intervenir dans les nominations ecclésiastiques. En 1802, il rétablit le culte catholique. [...] »

J. SCHOONJANS, *Résumé d'Histoire de Belgique*, Namur, 1955, p. 88.

Face aux révoltes des esclaves dans les Antilles et à cause de la guerre, les produits des colonies comme le sucre et le café, étaient inaccessibles en France. Ils sont remplacés par des succédanés (= substituts, imitations) comme le sucre de betterave et la chicorée.

Document 3



<https://www.napoleon.org/enseignants/documents/video-napoleon-bonaparte-et-le-retablissement-de-lesclavage-20-mai-1802-5-min-40/>

Document 4

« Je vous dispense de me comparer à Dieu. » Ce mot de Napoléon à l'un de ses familiers permet d'imaginer l'atmosphère de louanges et de flatteries qui, au plus beau de sa gloire, entoure l'empereur. Si Napoléon ne prétend pas laisser à la postérité l'image d'un dieu, il entend du moins lui léguer celle d'un surhomme, et cette image, il la forge peu à peu, en maître absolu, ayant admirablement compris le rôle de la propagande, disposant par ailleurs de tous les moyens d'information de son époque. Par les proclamations, il exalte le dévouement des soldats ; par les « Bulletins » de la Grande Armée, repris par le *Moniteur*, diffusés par les colporteurs, il informe le soldat, soutient le moral de l'arrière et la France vibre aux bulletins de victoire. Mais les dernières années du règne sont tristes [...]. Une partie de l'opinion est indignée du traitement infligé au pape. Rien ne semble plus justifier les sacrifices consentis [...]. Par une sorte de revanche posthume, « l'ogre de Corse » devient le type même du héros romantique. En 1823, deux ans après sa mort, paraît le « *Mémorial de Sainte-Hélène* » qui trouve un public désenchanté prêt à l'accueillir ; la suppression des libertés, le despote, « l'ogre » sont oubliés, on ne voit plus dans sa chute que la Révolution vaincue, la liberté enchaînée [...]. Le culte qui s'était maintenu dans la Grande Armée et, par elle, dans les campagnes et les milieux populaires est repris par les écrivains, les artistes et les chansonniers ; partout se répandent statues, médailles [...] représentant l'Empereur. Le héros fantastique estompe les autres personnages qui l'entouraient.

D. FRANÇOIS, J. FRANÇOIS et R. HAUREZ, *L'époque contemporaine*, Paris-Montréal, 1971, p. 80.

Moniteur : Journal officiel de la France.

Le pape Pie VII : (1742-1823) 251^e pape de l'Église catholique de 1800 à 1823. Il succède au pape Pie VI qui meurt en captivité en France.

Grande Armée : l'armée impériale de Napoléon I^{er} de 1804 à 1814. Composée de 700.000 soldats, la Grande Armée réunit des Français mais aussi des Polonais, des Italiens, etc

Document 5 – Opinion de Carnot

« Je suis loin de vouloir atténuer les louanges données au premier Consul : ne dussions-nous à Bonaparte que le Code civil, son nom mériterait de passer à la postérité. Sans doute il n'y aurait pas à

balancer sur le choix d'un chef héréditaire, s'il était nécessaire de s'en donner un. Il serait absurde de vouloir mettre en parallèle avec le premier Consul les prétendants d'une famille tombée dans un juste mépris. Le rappel de la maison de Bourbon renouvellerait les scènes affreuses de la Révolution, et la proscription s'étendrait soit sur les biens, soit sur les personnes de la presque totalité des citoyens, mais l'exclusion de cette dynastie n'entraîne point la nécessité d'une dynastie nouvelle. A-t-on commencé par s'assurer que les autres grandes puissances de l'Europe adhéreront à ce nouveau titre ? Et si elles n'y adhèrent pas, prendra-t-on les armes pour les contraindre ? »

D. FRANÇOIS, J. FRANÇOIS et R. HAUREZ, *L'époque contemporaine*, Paris-Montréal, 1971, p. 89.

Carnot Lazare : mathématicien, physicien, général et homme politique français (1753-1823). Surnommé « L'Organisateur de la Victoire » pour avoir sauvé la France en 1793. En 1795, il est élu comme un des 5 Directeurs (présidents de la République). Rallié à contrecœur au Consulat, il refuse de voter le Consulat à vie ; il est seul au Tribunal à s'élever contre la volonté de Napoléon de devenir empereur. En 1814, il défend Anvers et il se rend après la défaite de Napoléon.

Document 6

En 1812, Napoléon, [...] n'est plus tout à fait un homme jeune. [...] Politiquement, il est au sommet de sa carrière. [...] Depuis 1804, de victoires extérieures en succès intérieurs, l'Empire s'est affermi, couvre 134 départements, compte 45 millions d'habitants et constitue le cœur de ce qu'il appelle (sans vraiment en donner une définition précise) son « système fédératif européen ». Il y a bien eu l'invasion puis la révolte de l'Espagne mais la force et le nombre ont noyé la rébellion et, en ce début 1812, la rémission de ce cancer semble pouvoir être définitive, à condition que les maréchaux (qui passent leur temps à se chamailler) et le roi Joseph (le frère de Napoléon) s'entendent.

La crise économique que traverse l'Empire depuis 1810 est en effet d'une gravité sans précédent. Tout a commencé en septembre, [...], avec la faillite d'une banque qui spéculait sur les denrées coloniales (sucre, bois exotiques). Le cours de celles-ci s'effondre et les pertes de ceux qui avaient accumulé des stocks sont considérables. Les banquiers continentaux cessent de prêter, d'abord aux spéculateurs puis à l'économie tout entière. Les industriels et commerçants ayant besoin de liquidités pour assurer leurs fins de mois, ils tentent d'en obtenir en vendant leurs immeubles... Et comme l'offre explose tandis que la demande est frileuse, c'est une

autre bulle qui éclate. Le cercle vicieux produit dès lors tous ses effets. Des milliers d'entreprises ferment dans toute la France [...]. Des centaines de milliers d'ouvriers se retrouvent sans travail : 90.000 dans la Seine-Inférieure, 45.000 dans le Nord, [...], etc. Dans la capitale, on compte plus de 110.000 indigents [...]. Et, pour couronner le tout, le ciel se met de la partie : des printemps et des étés pourris, en 1810 et 1811, provoquent deux mauvaises récoltes consécutives et des disettes, phénomène que l'on croyait révolu. Dans la moitié des départements de l'Empire le grain manque et il faut en importer d'Allemagne et d'Italie. Des solutions ? Ce souverain peu interventionniste [...] tâtonne et répond par des grands travaux et des commandes publiques. [...] Pour mater quelques émeutes de la faim, il envoie la gendarmerie et même la garde impériale, comme à Caen ou Amsterdam.

TH. LENTZ, « Qu'allait-il faire en Russie ? », dans *L'Histoire*, 373, mars 2012, p. 42-43.

Thierry Lentz : Directeur de la *Fondation Napoléon*, a publié une *Nouvelle histoire du Premier Empire* en quatre volumes (Fayard, 2001-2010). Il dirige la publication de la *Correspondance générale de Napoléon* (Fayard). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur Napoléon.

Document 7

« L'Angleterre n'était pas seulement en possession de fournir au continent les nombreux produits de son industrie, elle détenait encore presque toutes les denrées coloniales du monde. Il faudrait donc employer d'abord tous les stimulants possibles pour amener l'industrie continentale à suppléer à ce que ne fournirait plus l'industrie anglaise; puis, relativement aux denrées coloniales dont quelques-unes, comme le sucre et le café, étaient d'une nécessité presque indispensable et dont plusieurs étaient la matière première des fabriques qu'on projetait de créer, il faudrait trouver le moyen d'en autoriser l'introduction, mais dans des proportions calculées sur la plus stricte nécessité, et s'il était possible, à l'aide d'échanges favorables aux produits naturels du continent. C'est ainsi, en effet, que, par les efforts les plus persévérants, quelquefois les plus habiles, à l'aide de décrets répétés, et avec le secours de cette bizarre invention des licences qui n'était autre chose qu'une contrebande organisée, l'industrie continentale ou pour mieux dire l'industrie française, soutenue par un million de baïonnettes (= l'armée) et par une armée auxiliaire de douaniers, est parvenue à suffire aux besoins d'une énorme consommation qui lui a donné les plus grands bénéfices. Les résultats à cet égard ont

été prodigieux et, comme il arrive de presque toutes les œuvres du génie, [...] plusieurs des résultats ont survécu à la puissance qui les avait produits. Les consommateurs, il faut le dire, ont chèrement payé les progrès et la consolidation de cette industrie. Il leur a fallu, pendant plusieurs années, supporter un renchérissement excessif dans les denrées qui leur étaient nécessaires.

« *Mémoires* » d'Etienne-Denis, baron, puis duc Pasquier, maître des requêtes au Conseil d'État (1806), Conseiller d'État (1814), préfet de police (1810 à 1814), publiés par le duc D'AUDIFFRET-PASQUIER, Paris, 1914, t. I, p. 294 (cité dans L. VERNIER, P. BONENFANT et F. QUICKE, *Lectures historiques. L'Histoire d'après les sources. Histoire de Belgique, tome II De la mort de Charles le Téméraire à l'évacuation de la Belgique par les Français (1477-1814)*, Bruxelles, 1936.

Pour combattre l'Angleterre, Napoléon décréta le blocus du continent européen. Cette décision souleva tout d'abord l'enthousiasme des industriels de nos provinces et les Chambres de Commerce de Verviers, de Tournai, de Courtrai et de Gand avaient féliciter le gouvernement pour ces mesures qui détruisaient la concurrence étrangère.

Document 8

Bonaparte pensait que pour assurer la stabilité du nouveau régime, il lui paraissait nécessaire de créer des institutions qui régleraient la vie de la nation. Il disait : « Il y a un gouvernement, des pouvoirs, mais tout le reste de la Nation, qu'est-ce ? Des grains de sable. Nous n'aurons pas la République si nous ne jetons pas sur le sol de la France quelques masses de granit. »

1° Le Code civil. L'Ancien Régime avait laissé des coutumes locales traditionnelles régler la vie privée des Français. Les assemblées révolutionnaires avaient bien proclamé la nécessité d'unifier le droit ; aucune n'avait pu y aboutir. En juillet 1800 Bonaparte chargea une commission de quatre juristes de préparer ce travail ; leurs projets discutés avec passion au Conseil d'État et au Tribunal, puis votés par le Corps législatif, constituèrent les 2.281 articles du Code civil publié le 21 mars 1804. Celui-ci réglait la liberté des personnes, le droit de propriété, le droit de passer des contrats. En appliquant les principes de la Révolution (liberté de conscience, liberté du travail, abolition des droits féodaux, du droit d'aînesse) il consacrait le principe de la propriété dans le sens le plus absolu où l'entendait la bourgeoisie d'alors, proclamait la libre concurrence, était hostile aux associations ; par contre, il rétablissait la conception de la famille de l'Ancien Régime, soumise à l'autorité du père de famille qu'avaient battue en brèche des lois de la Convention (il maintenait le divorce, mais proclamait que la

femme doit « obéissance à son mari »; le père pouvait partiellement déshériter ses enfants).

2° La Légion d'honneur (1802). Destinée à récompenser des services éminents, militaires ou civils, la Légion d'honneur formait un véritable ordre hiérarchisé : les légionnaires étaient en effet groupés en cohortes, dotées de biens-fonds. Elle apparut aux révolutionnaires comme une résurrection de l'ancienne noblesse et Napoléon du surseoir à son organisation.

3° Les lycées (1802). Les écoles centrales, malgré des maîtres de valeur, n'avaient pas donné les résultats pratiques qu'on attendait. Soucieux avant tout de former des fonctionnaires et des officiers, Bonaparte organisa un enseignement secondaire à base de latin et de mathématiques, beaucoup plus proche de celui des anciens collèges de jésuites, imposa aux élèves une discipline stricte, qui se manifestait par le port de l'uniforme et les roulements de tambour qui ponctuaient l'horaire.

J. MONNIER et A. JARDIN, *Histoire 1789-1848 2e*, Paris, 1962, p. 158-159.

Document 9

La police, devenue le meilleur soutien du régime, lui fournit des moyens de répression et de contrainte qui manquaient à l'absolutisme royal. Divisée en plusieurs services, dont le plus important est le ministère de Fouché, elle est elle-même surveillée par les agents personnels de l'Empereur. Le réseau dont elle couvre la France est si serré qu'il paralyse complètement l'opposition. [...] Un bureau spécial ou cabinet noir décachette les correspondances privées. La magistrature, épurée, s'accommode servilement de l'arbitraire policier.

Bien que la Constitution la garantisse, la liberté individuelle n'est pas respectée. Les « mesures de sûreté » prises par l'Empire sont aussi arbitraires que les lettres de cachet de la monarchie absolue. Les suspects peuvent être, sans jugement, placés en résidence surveillée ou internés dans des maisons de fous. [...] Plusieurs jeunes gens de Rouen, pour un simple tapage au théâtre, sont envoyés en Italie, dans un régiment de ligne. [...]

Les directeurs de journaux, nommés par la police, peuvent être mis aux arrêts [...]. après avoir parlé de le « faire sabrer sur les marches des Tuileries », il (= Napoléon) exile Chateaubriand qui a osé écrire : « Lorsqu'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples. » Le théâtre est sévèrement régenté. La censure pratique des coupures jusque dans les œuvres de Corneille ou de Racine. [...]

Les professeurs (d'universités) portent l'uniforme et prêtent serment. Ils sont soumis à des règlements sévères. S'ils ne les observent pas, les pénalités qui les frappent vont des arrêts à un an de détention. Les programmes sont strictement contrôlés. [...] la philosophie est négligée. Le soin de faire rédiger les manuels d'histoire revient au ministre de la Police. L'esprit belliqueux du régime se reflète dans les lycées (une centaine en 1811), les exercices militaires y sont obligatoires, à partir de 12 ans ; les bulletins de la Grande Armée, lus au réfectoire, font lever les punitions s'ils annoncent des succès. [...] Convaincu de « la faiblesse du cerveau des femmes », Napoléon abandonne l'enseignement des jeunes filles aux pensions privées et aux couvents.

D. BRELINGARD, P. LABAL, R. LOHRER, L. MAZOYER : *Histoire Le monde de 1715 à 1870*, Paris, 1966, p. 162-167.

Document 10

Le 13 février 1800, une association de banquiers [...] fonda sous le patronage de l'État, la Banque de France, société par actions [...]. Le succès de cette entreprise fut tel, [...] que le Premier Consul lui attribua par une loi du 13 avril 1803 le monopole de l'émission des billets de banque [...]. La direction de la Banque, tout d'abord indépendante de l'État, sera en 1806 confiée à trois gouverneurs nommés par le gouvernement. [...] La rapidité avec laquelle, en quelques mois, la France fut relevée tint, pour les contemporains, du prodige. [...]

Rédigé dans un style sobre et clair, le Code civil procédait à la fois de l'esprit libéral de la Révolution et de l'esprit autoritaire du Consulat. [...] Bonaparte y avait fait triompher l'esprit de conservation sociale et l'esprit d'autorité, en garantissant solidement le droit de propriété, en désarmant devant les patrons les ouvriers privés du droit de grève et de coalition, et en organisant dans la famille, [...] un véritable despotisme du père sur la femme et sur les enfants. [...] le Code civil est révolutionnaire par rapport à l'Ancien Régime, et son application dans les pays qui vivront sous la domination française brisera les cadres de la Société féodale. [...]

Napoléon était fier de ces grandes percées alpines qui « surpassent, dit-il plus tard, en hardiesse, en grandeur et en efforts de l'art, tous les travaux des Romains ». Son instinct d'apparat et de grandeur le portait à des travaux de prestige autant que d'utilité, tels que les embellissements des villes, [...]. Il rêvait Paris capitale de l'Europe et les rois s'y faisant construire des palais pour rendre leurs devoirs à l'Empereur. [...] II reste des

traces de ces grands projets, soit des œuvres utilitaires comme les ponts d'Austerlitz, des Arts et d'Iéna, ou des fontaines, soit des édifices commémoratifs comme la colonne de la Grande Armée sur la place Vendôme, la colonne du Châtelet, l'arc de triomphe du Carrousel. [...]

En réalité, le budget de Napoléon, toujours en déficit, ne se soutint que par des expédients : Soit des recettes extraordinaires comme des ventes de biens nationaux, la vente par l'État des biens des communes, soit surtout des prélèvements faits sur l'ennemi. Ce sont la guerre et l'occupation des pays ennemis qui payaient l'entretien de l'armée et les opérations militaires – Napoléon se vanta d'avoir tiré un milliard de la Prusse ; les contributions en argent imposées aux vaincus étaient versées dans des caisses spéciales, le Trésor de Guerre [...].

J. ISAAC et A. ALBA, *L'époque révolutionnaire 1789-1851*, Classe de première, cours d'histoire Mallet-Isaac, Paris, 1950, p. 231-275.